

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le quatre juin à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, C. Jourdain, MF. Guillemot, D. Renouf, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Hénault, L. Detrez, M. David, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, Y. Robert.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Jean-Jacques Marteil à M. Jacques Grévès
Mme Virgine Robin Cornaud à M. Joël Daniel

Absent excusé :

Mme Patricia Le Bec Danse

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	29 Mai 2020
Date de l'affichage	29 Mai 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	32

2020-43 Voie de contournement Est : dénomination des 4 carrefours giratoires

Rapporteur : D. Guillerme

Le Département a demandé de nommer les 4 carrefours giratoires de la voie de contournement, il a été proposé, du nord au sud :

- Carrefour n°1 : Giratoire de Kerblesten
- Carrefour n°2 : Giratoire du Pont de Kerrouarc'h (en bas de la rue Cap. Quillien)
- Carrefour n°3 : Giratoire du « Saut du Renard » (en référence au cours d'eau qui passe plus bas et est bien mis en valeur par les travaux).
- Carrefour n°4 : Giratoire de Kergroëz, en référence au quartier voisin, et pour le différencier de celui qui se trouve plus bas, le giratoire de St Fiacre.

Signalisation bilingue prévue.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 18 mai 2020 ;

DÉCIDE de dénommer les 4 carrefours giratoires de la nouvelle voie de contournement Est tels que présentés ci-dessus (signalétique bilingue).

Adopté à l'unanimité.

**Pour extrait conforme,
Guidel, le 5 Juin 2020
Le Maire,
Joël DANIEL**

